

Livret partenarial

Pôle enfance/adolescence/famille Jean Gailhac



FÉVRIER 2025



**ASSOCIATION JEAN
GAILHAC**

38 boulevard d'Angleterre
34 500 Béziers

 04 67 49 87 00

 04 67 09 02 36

 secretariat@gailhac.org



LES MOTS DU PRESIDENT ET DE LA DIRECTRICE

Jean Gailhac (1802-1890) : un grand homme du biterrois ! Il a voué sa vie à l'éducation des enfants issus de milieu défavorisé.

A travers l'association qui porte son nom, nous poursuivons aujourd'hui son intuition fondatrice :

« Qu'ils aient tous la vie et qu'ils l'aient en abondance ! ».

Au sein du conseil d'administration notre souci est d'impulser, soutenir et accompagner l'action des différents pôles de Jean Gailhac.

Chez nous la qualité de l'accueil, le projet et la prise en compte du jeune dans toute sa complexité, son identité et son unicité sont fondamentaux.

Pour ce faire toute personne travaillant à Jean Gailhac est pleinement impliquée dans le projet éducatif, et tout est mis en œuvre au quotidien pour qu'elle soit heureuse de participer à celui-ci. Ceci implique l'écoute, l'accompagnement et la formation.

La directrice, qui a la délégation de pouvoir, a la charge de mettre en œuvre cette politique au sein des différents services.

Une des tâches du conseil d'administration, avec l'équipe de direction, est le recrutement. C'est avec beaucoup d'attention que nous recrutons en essayant de diversifier les formations pour constituer une équipe pluridisciplinaire dynamique et soudée.

L'attention à impulser la recherche et la mise en route de nouvelles orientations, pour mieux répondre aux problématiques contemporaines des jeunes et des familles, est un souci permanent du Conseil d'Administration.

L'ouverture du CREF 6 (Centre de Réentraînement à l'Effort et de pré-Formation) début mai 2022, s'appuyant sur un restaurant à visée éducative, est le témoin de la vitalité associative qui, grâce à la confiance et au financement du Conseil Départemental de l'Hérault, poursuit son chemin au service des jeunes qu'il nous confie.

Le Président

« Eduquer, ce n'est pas remplir des vases mais c'est allumer des feux »

Michel de Montaigne

D'ailleurs, l'Association Jean Gailhac n'a t'elle pas nommé son premier Centre de Réentraînement à l'Effort et de pré Formation la BELUGUE, étincelle en Occitan ?

Le père Jean Gailhac écrivait déjà : « Prenez soin de toutes les personnes, surtout des enfants et des jeunes, ils sont l'espoir de l'avenir ».

C'est dans cet esprit que nos professionnels tentent d'apporter des solutions tout en laissant le pouvoir d'agir aux personnes que nous accompagnons : leur permettre de reprendre prise sur leur vie et leur destin est primordial. Nous reconnaissons la capacité des jeunes à se mobiliser, en les aidant à trouver des ressources et en créant les conditions favorables à leur accompagnement (sécurité, accueil, santé, éducation, ouverture sur le monde...). La même dynamique de reconnaissance des compétences parentales a conduit les professionnels de l'établissement à passer d'une logique de substitution à une logique de reconnaissance et de valorisations des compétences qui permet aujourd'hui de travailler en coéducation avec les parents.

Nous offrons une prestation personnalisée, dans un souci de bientraitance, qui reconnaît à chaque individu la singularité de sa situation, de son histoire. Elle érige également, comme principe, le respect des droits des jeunes, de leurs parents et leur participation active à leur projet individuel d'accompagnement dans une logique de continuité de parcours.

La Directrice



L'HISTOIRE

L'histoire de l'Association Jean Gailhac

Jean Gailhac Prêtre, né à Béziers en 1802, y fonde, dans un premier temps, un refuge pour des prostituées et des filles mères. Dans un deuxième temps, en 1834, il crée l'orphelinat du Bon Pasteur, qu'il confiera à la congrégation des Religieuses du Sacré-Cœur de Marie, fondée par ses soins en 1849.

La congrégation fut reconnue d'utilité publique pour son action en faveur de cette dernière œuvre.

Le 29 août 1966 (date de parution au J.O), l'Association (loi 1901) du Sacré-Cœur de Marie, fut créée par la congrégation pour gérer l'orphelinat du Sacré-Cœur de Marie (ex. : Bon Pasteur).

Le 14 janvier 1971, la DDASS de l'Hérault habilite l'orphelinat qui devient une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS), pour 48 places en internat.

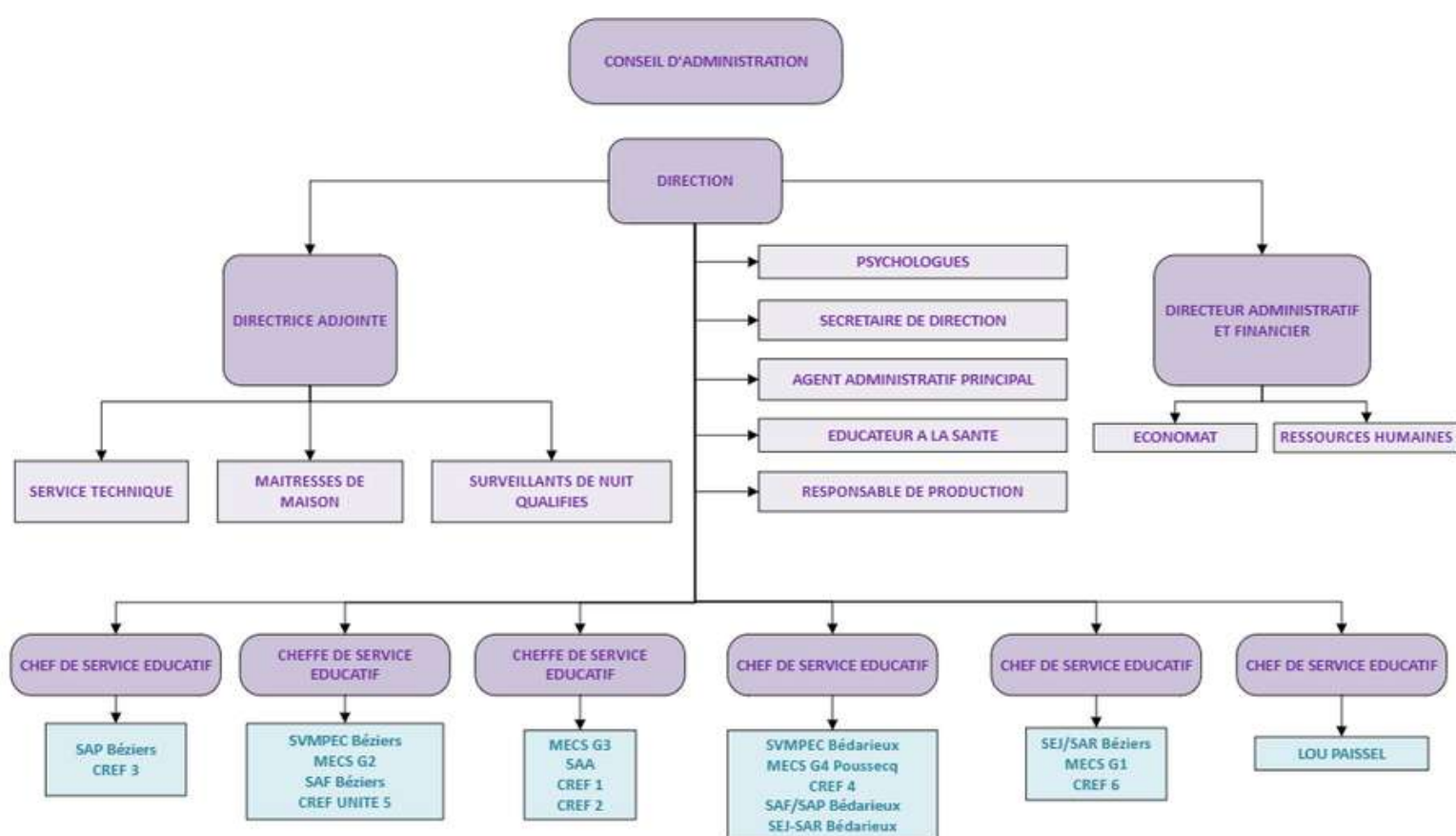
Le 26 septembre 1990 (date de parution au J.O N° 39), « l'Association Sacré- Cœur de Marie » prend le nom du Père fondateur et devient « Association JEAN GAILHAC »

En référence à la charte de la personne accueillie (annexée au livret d'accueil de chaque établissement et service) et par fidélité à l'esprit fondateur, l'Association Jean Gailhac, d'inspiration chrétienne, traduit ainsi ses valeurs :

- Accueillir et respecter les plus défavorisés avec le souci d'adapter les réponses aux besoins de la personne
- Reconnaître les ressources de vie présentes en chacun et en favoriser l'épanouissement
- Prendre en compte la dimension spirituelle comme faisant partie intégrante de la personne humaine
- Garantir la liberté dans la recherche, la formation, l'expression et la célébration de la religion de chacun, à l'exception de tout mouvement sectaire, par le respect des différences et des cheminements personnels

Le conseil d'Administration de l'association Jean Gailhac est le garant de ces valeurs qu'il s'efforce de traduire dans sa gestion et l'orientation de ses établissements et services.

L'ORGANIGRAMME



LE POLE ENFANCE ADOLESCENCE FAMILLE

POLE ENFANCE/ADOLESCENCE/FAMILLE JEAN GAILHAC

Hébergement : 104 places

Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) :

- G1** : 9 enfants de 4 à 10 ans
- G2** : 9 adolescents de 11 à 15 ans
- G3** : 9 grands adolescents de 15 à 18 ans
- G4** : (Poussecq) : 5 jeunes

Situations complexes :

- 6 jeunes de 0 à 18 ans

Service d'Accompagnement Personnalité (SAP) :

- 34 situations de jeunes résidant au domicile parental
- 6 lits de repli réservés à la MECS (2 par groupe)
- 1 lit de repli au domicile d'un assistant familial (Bédarieux)

Dispositif d'urgence :

- 2 places réservées au dispositif d'urgence (1 au G2, 1 au G3)

Service d'Accompagnement à l'Autonomie (SAA)

- 9 jeunes en « contrat jeune »

Service d'Accompagnement Familial (SAF) :

- Pour des enfants de 0 à 18 ans :
- 14 situations à Béziers
- 7 situations à Bédarieux
- 4 lits de repli réservés à la MECS (1 au G1, 1 au G2 et 2 au G3)

Accueil de jour : 86 places

Service Educatif de Jour (SEJ) :

- 12 places à Béziers
- 8 places à Bédarieux

Service d'Accueil Relai (SAR) :

- 4 situations à Béziers
- 4 situations à Bédarieux

Centre de Réentraînement à l'Effort et de Formation (CREF) :

- **Unité 1** : 12 places à Colombiers
- **Unité 2** : 8 places à Colombiers
- **Unité 3** : 12 places à Cazouls les Béziers
- **Unité 4** : 12 places à Poussecq
- **Unité 5** : 6/7 places à Béziers
- **Unité 6** : 8 places à Béziers

Soutien à la parentalité : 22 à 30 situations

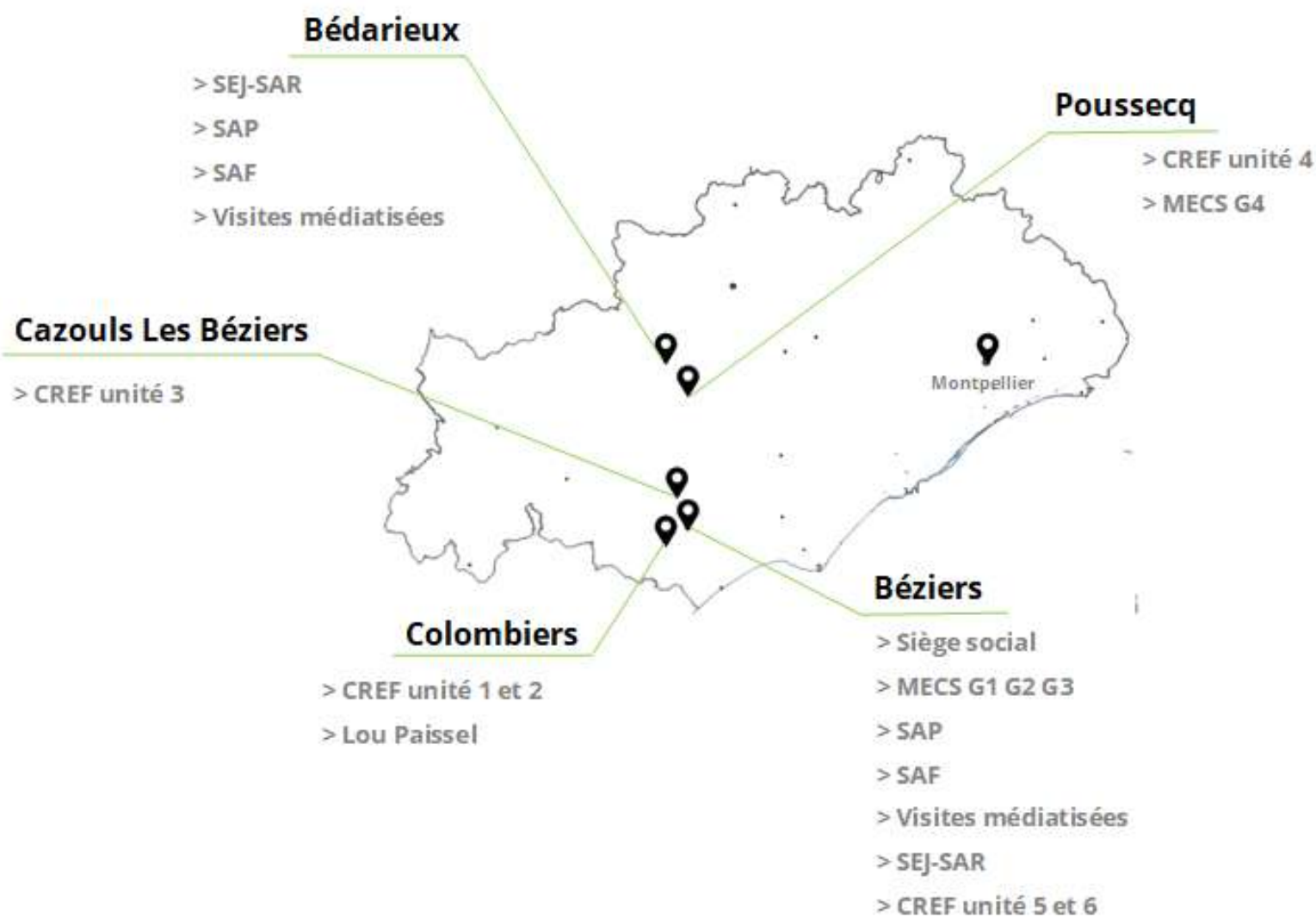
Service de Visites Médiatisées (SVM) :

- 15 à 20 situations si fratries pour 1 ETP en moyenne à Béziers

Service de Visites Médiatisées (SVM) :

- 8 à 10 situations si fratries pour 0,5 ETP en moyenne à Bédarieux

LE MAILLAGE TERRITORIAL



LES DIFFERENTS ETABLISSEMENTS ET SERVICES

La MECS :

Elle est implantée au 38 boulevard d'Angleterre (à 5 minutes du centre ville de Béziers) et à proximité des différentes structures scolaires. Elle dispose également d'une annexe au lieu dit de Poussecq sur la commune de Faugères.

Elle est référée au cadre législatif dans le dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance et réglementaire dans le Code de l'Action Sociale et des Familles.

A Béziers, elle est constituée de :

- 9 places pour des 4/10 ans dans 6 chambres doubles = Groupe 1 (G1).
- 9 places (dont une place d'urgence) pour des 11/15 ans dans 13 chambres individuelles = Groupe 2 (G2).
- 9 places (dont une place d'urgence) pour des 15/17 ans dans 12 chambres individuelles = Groupe 3 (G3) + 6 studios en interne partagés entre le G3 et le SAA.

Sur les 3 groupes, des lits ou chambres restent disponibles pour des relais des autres services (SAP et SAF).

A Faugères, elle est constituée de 6 places pour des 13/17 ans dans 6 chambres individuelles = Groupe 4 (G4).

Lou Paissel :

Service dédié à l'accueil de 6 jeunes dits "situations complexes", le projet est partagé entre l'accueil de jeunes de 0 à 18 ans dans une villa située à Colombiers ainsi que chez des assistants familiaux faisant partie de l'équipe éducative.

- 3/4 places d'hébergement dans une villa éducative située à Colombiers
- 2/3 places chez des assistants familiaux

LES DIFFERENTS ETABLISSEMENTS ET SERVICES

Le SAP :

Il dispose de 34 places (29 sur le territoire de Béziers et 5 sur le Bédaricien) pour des enfants âgés de 0 à 17 ans confiés à l'ASE dont la modalité d'hébergement s'effectue chez les parents avec des possibilités de repli sur la MECS (modalité SAP) ou chez des assistants familiaux.

Le SAF :

Il a une double domiciliation puisqu'il prend en charge :

- 14 suivis sur le Biterrois
- 7 suivis sur le Bédaricien

et 4 places d'accueil relai (une sur le G1, une sur le G2 et deux sur le G3) sur la MECS de Béziers

Le SAA :

Il dispose de 9 places pour des 17/21 ans hébergés soit dans les 6 studios internes partagés entre le G3 et le SAA, soit en appartements loués dans le parc privé (résidence étudiante ou autre), soit dans des chambres en FJT, en fonction du projet du jeune.

La Maison d'Enfants est à la fois :

- Un lieu tiers pour réguler une situation conflictuelle qui porte atteinte à l'intégrité de l'enfant ;
 - Un lieu d'accompagnement d'un enfant présentant des difficultés d'adaptation sociale ;
 - Une institution de centre ville ouverte sur la cité favorisant le maintien des liens avec l'environnement social et familial de l'enfant.

LES DIFFERENTS ETABLISSEMENTS ET SERVICES

Le CREF :

Il est référé au cadre législatif dans le dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance et réglementaire dans le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Il dispose de :

- 20 Places en semi-internat (unité 2 = 12 - 15 ans et unité 1 = 16 - 21 ans) à Colombiers dans l'Hérault, à 10 KM de Béziers.
- 12 Places en semi-internat (unité 3 = 12 - 16 ans) à Cazouls-Les-Béziers
- 12 Places en semi-internat (unité 4 = 12 - 17 ans) à Poussecq (commune de Faugères)
- 6 Places en semi-internat (unité 5 = 12-16 ans) à Béziers route de Narbonne
- 8 places en semi-internat (unité 6 = 12-16 ans) à Béziers - Bd d'Angleterre

Il a pour objectifs :

- Avec l'Unité de préformation professionnelle (unité 1), la mise en route des compétences professionnelles dans un milieu favorable à l'accompagnement des conduites sociales et le développement des potentialités des jeunes (adolescents et jeunes majeurs) en rupture avec le milieu scolaire ou professionnel ordinaire.
- Avec l'Unité de remobilisation scolaire (unité 2), la mise en place d'un accompagnement scolaire adapté en lien avec le collège d'origine.
- Avec l'Unité intermédiaire d'accompagnement social (unité 3), la mise en place d'une activité spécifique mais pas unique, pour des jeunes en grande difficulté, par l'approche du cheval comme « objet de socialisation », en lien avec le collège d'origine.
- Avec l'Unité 4, la mise en place d'un accompagnement au sein d'une exploitation agricole de vache Aubrac liant les conduites professionnelles à la vie rurale.
- Avec l'unité 5, unité de proximité, la mise en place d'un accompagnement scolaire et socio-éducatif autour de la ferronnerie, le travail du bois, les ateliers cuisine et les randonnées pédestres.
- Avec l'unité 6, la mise en place d'un CREF restauration à visée éducative et ses jardins/potagers et espaces verts.

LES DIFFERENTS ETABLISSEMENTS ET SERVICES

Le SEJ :

Il est référé au cadre législatif dans le dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance et réglementaire dans le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Il dispose de 12 Places en externat (6 – 14 ans) à Béziers et de 8 places en externat à Bédarieux.

Le S.E.J. propose une interface entre la famille, l'école et l'environnement social de l'enfant, dont le rôle est de prévenir les placements et les inadaptations sociales.

Le SAR :

Il est référé au cadre législatif dans le dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance et réglementaire dans le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Il dispose de 4 Places en externat (6 – 14 ans) à Béziers et 4 places de semi-internat à Bédarieux.

Le S.A.R représente une alternative à la scolarité pour des enfants ayant des problèmes de posture scolaire et qui nécessitent un accompagnement socio-éducatif quotidien de nature à éviter la rupture scolaire.

Il a pour objectifs :

- d'aider l'enfant à s'adapter à l'école et à mieux vivre sa scolarité obligatoire.
- d'aider la famille et l'enfant à résoudre les difficultés rencontrées dans le cadre scolaire et favoriser le maintien de l'enfant dans son cadre de vie (école – famille) par un travail avec la famille.
- d'apporter une aide technique à l'orientation (éducative, scolaire, psychologique).



LES DIFFERENTS ETABLISSEMENTS ET SERVICES

Le SVMPEC :

Il est référé au cadre législatif dans le dispositif de l'Aide Sociale à l'Enfance et réglementaire dans le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Il dispose d'environ 15/20 places si fratries pour 1 ETP à Béziers et 8/10 places si fratries pour 0.5 ETP à Bédarieux.

Il permet d'assurer des rencontres en présences d'un tiers : « visites qui se fondent sur une évaluation de la situation familiale concluant l'impossibilité de laisser l'enfant seul en présence de ses parents. » extrait du cahier des charges.

Il s'agit d'assurer :

- La protection de la santé physique et psychique de l'enfant (contenir et rassurer l'enfant)
- La disponibilité des parents (communiquer de façon adaptée avec lui et le valoriser)
- Le soutien à l'exercice de la fonction parentale.

Il s'agit également de proposer un cadre permettant à tous de partager des moments stratégiques (repas, goûter, jeux...) et aussi des entretiens de guidance parentale et de régulation pour les enfants et les parents avant et/ou après les rencontres.

LES VALEURS ET ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION

L'Association gestionnaire adhère aux valeurs et aux principes qui régissent notre secteur d'activité et notamment à celles figurant dans la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et dans les lois n° 2002-2 du 2 janvier 2002, n° 2007-293 du 5 mars 2007, n° 2016-297 du 14 mars 2016 et du 7 février 2022.

Tous les professionnels sont sensibilisés au respect des droits inaliénables de l'utilisateur, sans aucune forme de discrimination et leurs pratiques sont conformes à la déontologie de notre secteur d'intervention.

En cohérence avec les valeurs républicaines, associatives et professionnelles, les professionnels assurent la garantie :

- Des convictions culturelles et culturelles de chacun ;
- De pouvoir pratiquer ou non une religion, hormis tout mouvement sectaire
- D'égal accès, traitement et de non-discrimination ;
- De reconnaissance et de respect des qualifications et des compétences ;
- D'une juste distance dans les relations entre les professionnels et les usagers ;
- Du respect des places et des rôles de chacun ;
- Du respect, tant pour l'utilisateur et sa famille, qu'entre professionnels.

Ces valeurs sont mises en œuvre par la déclinaison des principes suivants :

- La pluridisciplinarité est un principe qui décline la valeur de professionnalisme, sous la forme d'une articulation des savoirs et non d'une hiérarchisation des savoirs. Cette articulation garantit à l'utilisateur de bénéficier de la vision complémentaire des différents métiers, ce qui sous-entend l'absence de concurrence entre les métiers et permet de rendre opératoire le dispositif qui permet la fonction de tiers.
- Le développement d'une culture systématique de l'évaluation des pratiques collectives et la mise en place de la démarche d'amélioration continue de la qualité.